



VOUS ÊTES... CHARPENTIER

PRINCIPAUX RISQUES

MANUTENTION, POSTURES PÉNIBLES ET GESTES RÉPÉTITIFS : douleurs du dos, des épaules, des coudes, des poignets, des mains et des genoux : risques de troubles musculo-squelettiques.

ACCIDENTS DU TRAVAIL : chute de hauteur et de plain-pied, projection de corps étrangers, électrisation/électrocution si lignes aériennes, choc, écrasement, coupure.

POUSSIÈRES DE BOIS : rhinite, asthme, conjonctivite, irritation cutanée et des voies respiratoires, cancers naso-sinusiens.

BRUIT : fatigue ou perte auditive.

VIBRATIONS (outils manuels vibrants et à percussion) : atteinte articulaire des mains et des coudes, atteinte vasculaire des mains

FORTES CHALEURS, EXPOSITION SOLAIRE RÉPÉTÉE : malaises, coups de soleil, cancer de la peau.

EN SAVOIR PLUS :

www.ast67.org

Pour tout renseignement, adressez-vous à votre médecin du travail

QUELQUES CONSEILS

ADOPTÉZ LES BONS GESTES ET LES BONNES POSTURES

- › Utilisez dès que possible les aides à la manutention disponibles (grue, monte-matériau, transpalette, diable, etc.).
- › Pour soulever, rapprochez-vous au maximum de la charge, dos droit, genoux légèrement fléchis.
- › Portez à 2 les charges de plus de 25 kg (idéalement, 15 kg), qui ne peuvent être manutentionnées mécaniquement.
- › Travaillez le plus possible les coudes près du corps. Alternez les tâches si possible.
- › Portez des genouillères ou des pantalons à protection intégrée.



Ce qu'il faut faire :

- › Soyez vigilant par rapport à la présence de lignes électriques aériennes.
- › Portez les équipements de protection individuelle fournis par votre employeur : vêtements de travail, chaussures de sécurité, casques, gants, lunettes, protecteurs auditifs.

PROTÉGEZ-VOUS DES POUSSIÈRES DE BOIS

- › Utilisez des outils de travail du bois avec aspiration intégrée.
- › Préférez un aspirateur plutôt que le balayage à sec pour le nettoyage de l'atelier.
- › Portez un masque anti poussière FFP3 (notamment lors des phases de travail produisant des poussières fines) et des lunettes de protection.

PROTÉGEZ VOS OREILLES

- › Portez des protections auditives lors de toute exposition au bruit.

PROTÉGEZ-VOUS DU SOLEIL

- › Ne travaillez pas torse nu et appliquez de la crème solaire.
- › Buvez régulièrement de l'eau.

PRÉVENEZ LES ACCIDENTS

- › Privilégiez les dispositifs antichute en périphérie du toit.
- › Portez votre harnais. Celui-ci doit être fixé à un point d'ancrage fiable.
- › Utilisez les échelles uniquement pour accéder à la zone de travail : ces échelles doivent être fixées. Pour un travail prolongé, utilisez un échafaudage.
- › Rangez en permanence l'environnement de travail.

Rapprochez-vous de votre employeur pour pouvoir appliquer au mieux ces conseils de prévention.